ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 89340

Texte de la question

Des nouvelles technologies industrielles mais aussi financières ainsi que des concepts inédits peuvent aider à lutter contre le réchauffement de la planète en réduisant les émissions de gaz carbonique, ont affirmé des experts réunis dernièrement par la Banque mondiale. Parmi les nouvelles technologies, la séquestration du dioxyde de carbone fait des émules et les échanges de « droit de polluer » sur les marchés financiers connaissent un développement encourageant. La séquestration du gaz carbonique est présentée comme une piste prometteuse par certains scientifiques et notamment Socolow, professeur à l'université de Princeton et spécialiste des questions d'énergie et d'environnement. Il indique que des projets ont déjà montré des résultats en Norvège et en Algérie et que BP vient d'en annoncer un d'envergure en Californie. La technique consiste à capturer les émissions de gaz carbonique des centrales génératrices d'énergie et à les réinjecter dans des couches géologiques poreuses et sous les océans où elles resteront séquestrées pendant des milliers d'années. Pour Robert Socolow, cette technique permettrait de maintenir les rejets de dioxyde de carbone en 2055 à leurs niveaux de 2005. La finance a aussi son mot à dire avec le développement de bourses où s'échangent les droits de polluer. Installés à Chicago (Illinois, nord) à Londres et bientôt au Canada, ils voient les entreprises et les investisseurs s'échanger ces droits émis sous forme de titres. Actuellement, la tonne de carbone « vaut » environ 100 dollars et les Européens, qui sont soumis au protocole de Kyoto, s'y montrent beaucoup plus actifs que les États-Unis. Mais des entreprises américaines comme Ford, International Paper, IBM, American Electric Power, des villes et aussi des États comme le Nouveau-Mexique (sud-ouest) se sont aussi lancés sur ce marché. Compte tenu de ces éléments, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à Mme la ministre de l'écologie et du développement durable de lui indiquer son sentiment et sa position sur ce dossier.

Données clés

Auteur : Mme Chantal Robin-Rodrigo
Circonscription : Hautes-Pyrénées (2e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 89340
Rubrique : Environnement
Ministère interrogé : écologie
Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 mars 2006, page 2927